

## LES CHEMINS DE FER

LA SOCIÉTÉ FERROVIAIRE DE TERRE-NEUVE—LES  
POURPARLERS ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LA  
PROVINCE

**M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports et porte sur l'avenir de Terratransport, la société ferroviaire de Terre-Neuve, et du millier de personnes qui comptent sur ce chemin de fer à Terre-Neuve. Le gouvernement fédéral a-t-il pris une décision quant à son engagement envers la société ferroviaire de Terre-Neuve? Après environ six mois de négociations avec la province de Terre-Neuve, le gouvernement fédéral est-il maintenant disposé à engager les fonds nécessaires pour moderniser ce chemin de fer afin qu'il puisse poursuivre son activité?

**L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports):** Monsieur le Président, le député sait certainement que la dernière entente de cinq ans relative au chemin de fer de Terre-Neuve a été mise au point quand notre gouvernement était au pouvoir en 1979. Cette entente est maintenant arrivée à expiration et nous sommes en train de négocier avec la province. Je rencontrerai des représentants de la province la semaine prochaine et je me rendrai à Terre-Neuve plus tard la semaine prochaine.

### L'AVENIR DU SERVICE FERROVIAIRE

**M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe):** Monsieur le Président, le ministre sait que, selon les rumeurs qui circulent à Terre-Neuve, tous les moyens sont bons pour éliminer ce service ferroviaire. Le ministre est-il maintenant disposé à promettre à la Chambre que le gouvernement du Canada, de concert avec celui de Terre-Neuve, n'adoptera pas de stratégie qui entraînerait la fermeture immédiate du service ferroviaire de Terre-Neuve ou l'étouffement de la société ferroviaire au cours des quelques prochaines années à cause de la façon dont les prix sont fixés à l'heure actuelle? Le ministre est-il prêt à dire aux 1,000 employés de cette société ferroviaire que leurs emplois sont protégés et qu'ils les auront encore dans cinq ans?

**L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports):** Monsieur le Président, la plus grande partie des rumeurs, des sous-entendus et des craintes à ce sujet proviennent du député lui-même.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mazankowski:** La plupart de ces rumeurs sont absolument sans fondement. Le gouvernement ne prend pas de mesures unilatérales. Il discutera avec la province de l'avenir de l'ensemble des transports à Terre-Neuve. Le service ferroviaire n'est pas le seul aspect de la question que nous devons examiner. Il y a aussi les routes et les services de traversiers. Nous en

### Questions orales

discuterons avec la province la semaine prochaine. Quand une décision aura été prise, je la communiquerai volontiers au député.

\* \* \*

## LES BANQUES

L'EFFONDREMENT DE LA BANQUE COMMERCIALE DU CANADA—  
LE RÔLE DES BANQUES À CHARTE

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser à la ministre d'État aux Finances au sujet de la faillite de la Banque Commerciale du Canada et du renflouement de un milliard de dollars dont elle a la responsabilité. Nous savons maintenant que les banques à charte ayant participé à l'opération de sauvetage en mars ont entrepris peu après de retirer leurs fonds. La ministre peut-elle alors nous dire quand elle a appris que les banques à charte qui devaient venir au secours de la Banque Commerciale du Canada s'affairaient à la saborder?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, nous étions conscients ce printemps d'un grand nombre des activités de la Banque Commerciale du Canada. De nombreux déposants ont alors retiré leur argent. Ils en avaient pleinement le droit, qu'il s'agisse d'une banque à charte, d'un syndicat ou de quelqu'un d'autre. Nous nous occupons des déposants qui ont laissé leur argent à la banque, y compris un grand organisme culturel canadien et un grand syndicat canadien.

● (1450)

### LES ENTRETIENS DE L'INSPECTEUR AVEC LES BANQUES À CHARTE

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, l'inspecteur général des banques a laissé entendre hier au comité qu'il avait eu des entretiens confidentiels avec les présidents ou directeurs des banques à charte sur la situation de la Banque Commerciale. La ministre reconnaît-elle, par conséquent, que les banques ont agi en se fondant aussi sur ces renseignements confidentiels? Pourquoi les banques auraient-elles le privilège de retirer leurs fonds alors que d'autres déposants n'ont par reçu pareille information pour se guider?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, c'est justement la raison d'être d'une enquête parlementaire.

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme McDougall:** C'est la raison pour laquelle j'ai demandé une enquête parlementaire. J'espère qu'elle sera menée dans un esprit apte à créer à l'avenir un meilleur climat pour nos institutions financières.